



**Arrêté portant composition du jury de l'examen du
Diplôme d'État d'Éducateur Spécialisé
(DEES)**

Session 2024

**Le Recteur de la région académique de La Réunion,
Recteur de l'académie de La Réunion**

Vu le Code de l'action sociale et des familles ;

Vu le décret n° 2018-734 du 22 août 2018 modifié relatif aux formations et diplômes du travail social ;

Vu l'arrêté du 22 août 2018 modifié relatif au diplôme d'État d'Éducateur Spécialisé ;

ARRÊTE :

Article 1^{er} : Le jury de l'examen pour l'obtention du diplôme d'État d'Éducateur Spécialisé, session 2024, est composé comme suit :

Président : Thierry MALBERT, professeur des universités, Université de La Réunion, UFR de lettres et sciences humaines, Saint-Denis

Vice-présidentes :

Madame Kathy DELBOS, responsable adjointe du Service Régional de Contrôle et Développement des Compétences, responsable Unité Apprentissage et Certification, Direction de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DEETS)
Madame Sabrina BARDEUR, chargée de mission STMS, Lycée Marie Curie

Membres :

Collège des formateurs ou des enseignants d'établissements de formation préparant au diplôme d'état d'éducateur spécialisé

Monsieur Cédric ASSERPE
Madame Armelle CLAIN
Monsieur Patrick GOORNADEN
Madame Sylvie MARGUERITE
Monsieur Jérôme PAÛS
Madame Sabine RENAUDIE
Madame Anne SOURIS

Collège des représentants qualifiés de la profession

Monsieur Stéphane ALBORA
Monsieur Sylvestre HOARAU
Madame Laurence PRESLES
Monsieur Eric ROMANO
Monsieur Gauthier STEYER

Article 2 : Le secrétaire général de la région académique de La Réunion, secrétaire général de l'académie de La Réunion est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 10 juin 2024

Pour le recteur de région académique,
recteur d'académie et par délégation,
La Cheffe de la Division des Examens et Concours
Signé
Abla ZENATI